



**Maison de la laïcité**  
Oranwelz

**Le courrier Laïque**  
**N°152 février 2017**

LE 17 FÉVRIER 2017 À 19H30  
**50 ANS DE PRÉSENCE**  
**WALLONNE**  
**DANS L'ESPACE**

Un voyage illustré  
dans l'Univers

Conférence par Emmanuel Janssen  
de l'Agence Spatiale Européenne



**5 FÉVRIER - 12H**  
Repas FLJ de la  
Chandeleur

**19 FÉVRIER - 11H**  
Apéro musical  
Soumonce Morlanwelz

## Dans ce numéro

Dimanche 19 février : ""soumonce générale" Apéro musical pré-carnavalesque	P. 3
Un drink de nouvel-an bien sympathique	P. 4
Après le repas de Noël de l'asbl "Morlanwelz Actions Solidaires"	P. 9
Vendredi 17 février : Conférence " <i>50 ans de présence wallonne dans l'espace : un voyage illustré dans l'Univers</i> " par Emmanuel Janssen	P.10
Jeudis 9 et 23 février : atelier d'art floral	P.12
Quelques citations proposées par Michel Loison	P.12
Istanbul, entre Laïcité et Islam	P.13
Où va la justice ? Où va le justiciable ? Mais aussi...	P.16
Lundis 13 et 27 février : atelier d'aquarelle	P.18
Permanences de notre Maison de la Laïcité	P.18
A vos agendas de mars 2017	P.19
Dimanche 5 février à 12h30 : repas au profit de la Fête Laïque de la Jeunesse du Centre	P.20

Bureau : 064/ 44 23 26

Adresse mail : [laicite.mlz@hotmail.com](mailto:laicite.mlz@hotmail.com)

Site internet : [www.morlanwelzlaicite.be](http://www.morlanwelzlaicite.be)

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : [yvnicaise41@gmail.com](mailto:yvnicaise41@gmail.com)

### Cotisation 2017

La cotisation annuelle reste fixée à **12 € par membre.**

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2017 suivie de votre nom

**(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)**

*Dimanche 19 février de 11 à 13 heures*  
*Soumonce générale à Morlanwelz*  
*Apéro-pré-carnavalesque*



En raison du succès rencontré depuis trois ans, nous pouvons affirmer que l'apéro pré-carnavalesque que nous organisons le jour de la soumonce générale de Morlanwelz est un moment festif que nos membres et sympathisants ont plaisir à partager. Les Morlanwelziens sont attachés à leur folklore local; il est donc normal que notre

Maison de la Laïcité s'y associe. Les laïques savent apprécier les occasions de rencontres qui font prendre conscience que la fraternité a de multiples formes d'expression. Cet apéro sera accompagné d'airs de fantaisie et de gilles interprétés par un groupe de musiciens bien de chez nous.

Venez partager ces moments musicaux pleins de surprises.

***Chapeaux et fantaisies vestimentaires sont les bienvenus.***  
**De 13 à 14 heures : possibilité d'un repas**



**Vol-au-vent, riz : 10 €**  
**Sur réservation**  
**jusqu'au mercredi 15 février**  
**au 064/442326 ou par mail**  
**laicite.mlz@hotmail.com**

## Un drink de nouvel-an bien sympathique



C'est toujours avec énormément de plaisir que nous organisons ce drink qui, hors d'un moment de convivialité, est l'occasion de retour sur l'an passé mais surtout de présenter nos objectifs et activités des premiers mois de l'an nouveau. En raison d'un sol assez verglacé, plusieurs membres ont excusé leur absence mais nous étions néanmoins assez nombreux. Afin que chacun puisse prendre connaissance du mot de bienvenue et des perspectives 2017, nous reproduisons in extenso le billet de notre président.

### **Chers membres, chers sympathisants,**

D'abord, nous nous réjouissons de la présence de François Devillers, Député-Echevin, Gerardo Mattia, Echevin, Giorgio Facco, Président du CPAS, Damien Dendooven, Conseiller CPAS et Maria Catallona, Présidente de l'association "Vincenzo Bellini". Jean-Charles Deneufbourg, Echevin et Carine Matysiak, Conseillère communale se sont excusés.



Même si souhaiter une année de bonheur, de joie et de santé manque totalement d'originalité dans sa formulation, même si ces vœux vous ont été formulés de multiples fois du 31 décembre à minuit jusqu'à cet instant où

je m'adresse à vous, même si je ne peux vous donner aucune garantie sur la concrétisation de ces souhaits, je vous les présente à nouveau, mais cette fois au nom de l'ensemble du Conseil d'administration de notre Maison de la Laïcité : je vous souhaite une année de bonheur, de joie et de santé.

Bonheur, joie et santé : trois souhaits qui changeraient le monde s'ils devenaient, à cet instant, une réalité pour chaque personne, qu'elle soit jeune ou vieille, blanche, jaune, noire ou rouge, croyante, agnostique ou athée, hors de la misère, de la haine et de la guerre, hors de la souffrance ou de la solitude, aimante et aimée, en quelques mots : être une personne libre et respectée.



Malheureusement, il nous faut constater que bien des malheurs, mot bien faible, des années précédentes se répètent, que dis- je s'amplifient et que nos espoirs ont souvent été balayés par la triste réalité qui nous entoure. Répression, tortures, exécutions, bombardements, décapitations, famine, ... les

belligérants du conflit syrien ont reculé les limites de l'horreur sous les yeux de l'ONU impuissante et d'une diplomatie américaine et européenne à la limite de l'indifférence.

Le terrorisme djihadiste s'est aussi répandu notamment en Occident : métro de Bruxelles, Zaventem, Nice, Turquie, Ansbach en Bavière, marché de Noël à Berlin.

Le nombre de victimes ne fait qu'augmenter, nous faisant prendre conscience que le terrorisme n'a ni foi ni loi et que malgré le déploiement de mesures sécuritaires, la machine diabolique est toujours en marche avec une conséquence inquiétante : la déferlante de propos racistes sur les réseaux sociaux ainsi qu'une islamophobie qui renforce les propos d'extrême-droite.

Les flots des réfugiés quittant les zones de combat ne se tarissent pas et la triangulation simpliste immigrés - terroristes - musulmans est contre-productrice pour ce qui devrait guider les gouvernements et le citoyen sensé : la recherche de solutions durables pour briser le cycle de violences.

L'univers merveilleux du libéralisme économique nous berce de promesses de bien-être, de liberté et de progrès mais voyez les résultats :

Caterpillar : 2200 emplois passent à la trappe ainsi que des centaines de sous-traitants.



ING: moins 3.150 en 5 ans, AXA : moins 650 en 2 ans, ERCO : moins 200, P&V: 300 emplois. Mais ce jeudi, miracle : des informations nous annoncent que 2017 sera l'année de relance et de la création d'emplois : mais quels genres semaine, temps partiel, contrats précaires, flexibilité à

outrance ? Nous sommes bien loin des 3 X 8 heures espérées par nos aïeux. Soulignons aussi que le système de protection sociale ne parvient plus à réduire la pauvreté qui, comme par le passé, s'appuyait sur un compromis social entre



travail et capital et la primauté du politique sur l'économique.

Ce temps se veut révolu et ceux qui se défendent encore sont considérés comme de doux rêveurs.

Des combats que l'on croyait gagnés vont se rejouer et, à ce jour, rien ne dit que leurs issues seront dans la ligne des valeurs démocratiques qui sont les nôtres : IVG, droit à l'euthanasie, liberté de conscience et d'expression, séparation du religieux et du politique, droit des minorités, égalité hommes-femmes.

La victoire de Donald Trump dont nous ne pouvons pas encore mesurer les effets sur le plan international nous interpelle même sur l'évolution de notre société occidentale : **le populisme est désormais décomplexé.**

N'importe quelle insulte, machisme, homophobie peut désormais être proférée " au nom du peuple" et considérée comme "entendable".

Est-ce la fin du politiquement correct et l'avènement des Le Pen, Poutine, Orban, ou un émule de Degrelle ?

En ce début 2017, nous devons aussi reconnaître, et c'est heureux, que des actions de solidarité restent encore possibles.

Notre maison, notamment s'est impliquée, comme depuis nombreuses années, dans l'organisation de la Fête de la Jeunesse Laïque, dans la préparation et le déroulement du repas de Noël organisé par l'asbl "Morlanwelz, Actions Solidaires" dont nous sommes partenaire, dans l'aide aux réfugiés situés à FEDASIL lors de l'opération "Parapluie" et la récolte de fournitures scolaires ainsi qu'en organisant des cours de base de français et, depuis novembre 2016, nous mettons gracieusement nos locaux à la disposition de la Croix-Rouge pour l'organisation des récoltes de sang. Le CAL "Picardie Laïque" est aussi à la base et à l'organisation de l'abri de jour et de nuit sur l'entité de La Louvière pour l'accueil de SDF.

Souignons aussi qu'il est réconfortant de constater la solidarité citoyenne qui se manifeste lors de l'opération 11 11 11, de CAP 48 et de VIVA for LIVE.

Dans certaines parties du monde, des améliorations sensibles existent au niveau de la pauvreté, de l'alphabétisation, de l'émancipation des femmes, du déclin des maladies mortelles et l'on peut s'en réjouir.



Malgré la psychose des attentats dans notre pays et dans d'autres, les citoyens continuent à boire un verre à la terrasse des cafés, à fréquenter les concerts, des fêtes en plein air, les divers marchés, refusant de céder à la peur.

C'est une raison fondamentale de garder espoir, et d'être prêts pour

2017. Nous devons être fermes, et résister aux forces de la régression. Mais ne nous laissons pas prendre au piège : n'agissons pas sous le coup de la peur ou de la colère.

Face à ces défis, le mouvement laïque a plus que jamais un rôle à jouer dans la société. Il a besoin de votre implication, de vos réflexions, de porte-paroles, de l'expression de votre volonté de continuer à vivre dans un monde où les libertés et la démocratie ne peuvent céder la place.

Un nouvel ordre du monde autocratique, une nouvelle ère de fascisme ne peut balayer ce que nous aimons. C'est pourquoi nous continuons à penser que faire vivre cette maison de la Laïcité comme le font les 68 autres en Wallonie - Bruxelles est important.

Qu'il s'agisse de conférences sur des sujets d'actualités, de notre ciné-débats, de repas conviviaux suivis d'un sujet de réflexion, d'une activité ludique ou musicale, d'une activité créatrice, d'un débat citoyen, d'un voyage à thème, ... les débats, les réflexions et les échanges doivent être au rendez-vous.



### **Notre programme 2017 du premier semestre 2017 va tenter d'y répondre.**

Outre nos ateliers d'aquarelle et d'art floral qui continuent à vous accueillir 2 fois par mois, voici quelques unes de nos activités prévues au premier semestre.

**Le 16 janvier**, votre repas mensuel sera suivi d'une conférence que j'ai préparée à votre intention "Découverte... d'un personnage connu". Vécu, humour et réflexions à découvrir.

**Le jeudi 19 janvier** : Ciné - débat " Dalton Trumbo": récit de cet humaniste qui assumera ses convictions jusqu'en prison.

**Le dimanche 5 février** : repas de la Chandeleur au bénéfice de la Fête Laïque de la Jeunesse. Venez soutenir notre jeunesse.

**Le vendredi 17 février** : superbe conférence sur "50 ans de présence wallonne dans l'espace : un voyage illustré dans l'Univers" par Emmanuel Janssen de l'Agence Spatiale Européenne.

**Le dimanche 19 février à 11 h** : Apéro musical " Soumonce générale de Morlanwelz"

**Le vendredi 10 mars** : Conférence - débat "Les limites de la liberté d'expression" par Benoît Vandermeersch, Secrétaire général adjoint du CAL.

**Le jeudi 16 mars** : Ciné - débat : "Les suffragettes" film qui illustre l'engagement militant d'une jeune fille en 1912.

**Le lundi 24 avril** : repas mensuel suivi d'une animation musicale par Franco Borriello.

**Jeudi 4 mai** : Ciné - débat : "99 homes", film sur un homme face à la cupidité d'un agent immobilier.

**Le vendredi 19 mai** : une conférence sur "Le pardon : du religieux au laïque"

Une réflexion humaniste par Dominique Patte - psychothérapeute

**Samedi 10 juin à 17 h** : pour la deuxième fois, un spectacle du groupe "Les Barberpeis": chant et humour garanti suivi d'un souper bruxellois.

**Jeudi 15 juin** : Ciné - débat : "Une histoire de fou" film qui peut être considéré comme le prolongement de la conférence sur le pardon.

Et ne me dites pas que vous n'aurez pas le temps de venir.

Vous avez exactement le même nombre d'heures par jour qu'ont eu Pasteur, Michel-Ange, Léonard de Vinci ou Albert Einstein... (Citation de Jackson Brown).

Au nom du Conseil d'administration, j'émet des vœux d'éveil, de conscience et d'engagement pour que vive la Laïcité en 2017 !

**Yvan Nicaise**



## L'ASBL «Morlanwelz Actions Solidaires» a organisé en 2016 son deuxième « Noël Solidaire" dans les locaux de notre Maison de la Laïcité

Nous publions ci-dessous le texte rédigé par François Devillers, membre de notre maison de la Laïcité et Président de l'ASBL "Morlanwelz Actions Solidaires" agrémenté de photos de l'équipe en cuisine et des bénévoles.

Pour la deuxième année consécutive, l'ASBL « Morlanwelz Actions Solidaires » a organisé le 25 décembre à midi, son deuxième « Noël solidaire » ouvert à toute la population en partenariat avec la Maison de la Laïcité, la Croix Rouge et le CPAS de

Morlanwelz. A cette occasion, 75 menus ont été servis pour des personnes isolées, rencontrant des difficultés financières ou simplement pour des citoyens souhaitant nous soutenir à travers un don. Notre principe de base restant de respecter une mixité sociale et de créer un mouvement solidaire. De nombreux jouets ont également été distribués aux enfants présents. Avec une équipe de bénévoles ayant permis



cette organisation, le repas 3 services s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Les participants sont également repartis avec des vivres non périssables. Le rendez-vous est déjà pris pour 2017 avec un menu qui sera élaboré aux petits oignons...

L'ASBL « Morlanwelz Actions Solidaires » s'est constituée il y a maintenant deux ans avec comme objectif de contribuer à créer, promouvoir et défendre des projets visant à améliorer le cadre de vie de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Après un premier Noël solidaire en 2015 réussi et apprécié de tous, nous avons mis en place plusieurs projets comme par exemple : des « afterwork solidaires » afin de récolter des denrées non périssables au profit de la Croix-Rouge ou encore le « Noël de l'air des enfants » en partenariat avec l'Aéroport de Charleroi afin d'offrir à plusieurs enfants un baptême de l'air.



Aujourd'hui, nous voulons continuer à

mettre en place de nouveaux projets pour que le maximum de personnes en décrochage social ou sociétal puisse avoir l'occasion de découvrir ou redécouvrir des activités ludiques et éducatives. Nous envisageons notamment de mettre en place des cours de « cuisine solidaire » afin de réaliser des plats de qualité mais à petits prix ou encore d'organiser des « voyages solidaires » afin de faire découvrir notre belle région.

**François Devillers,**  
**Président de l'ASBL « Morlanwelz Actions Solidaires »**



*Maison de la laïcité*

morlanwelz

PLACE ALBERT 1<sup>ER</sup> 16a  
MORLANWELZ

# 50 ANS DE PRÉSENCE WALLONNE DANS L'ESPACE

**UN VOYAGE ILLUSTRÉ DANS L'UNIVERS  
LE 17 FÉVRIER 2017 À 19H30**



**Conférence par Emmanuel Janssen  
de l'Agence Spatiale Européenne**



**ENTRÉE 3€  
ARTICLE 27**

Edit. responsable : Yvan Nicaise - Place Albert 1<sup>er</sup> 16A - 7140 Morlanwelz



**Le 17 février à 19h30 Conférence**  
**" 50 ans de présence wallonne dans l'espace :  
un voyage illustré dans l'Univers "**  
par **Emmanuel Janssen**  
de l'Agence Spatiale Européenne

Regarder dans le ciel est probablement une des plus anciennes et des plus simples des sciences naturelles...  
Il suffit de soulever son regard vers le haut pour y arriver.

On ignore à quelle époque on a commencé à s'intéresser aux astres. Les plus anciens témoignages archéologiques laissent penser que ce n'étaient pas les astres eux-mêmes qui intéressaient nos ancêtres, mais certains rythmes de leur environnement, auxquels les astres, en même temps que d'autres phénomènes naturels, pouvaient participer (remontée des poissons dans les rivières, migrations de troupeaux, floraison des plantes, etc.)

Emmanuel Janssen, va nous faire voyager dans le temps et dans l'espace sidéral. Au-delà des textes bibliques nous annonçant la création du monde en 7 jours, il nous plongera dans un voyage stupéfiant en ramenant les 13,5 milliards d'années de l'univers à 7 jours et nous invitera à regarder ce qu'il s'y passe.

**Des photos et des vidéos superbes ! Une conférence à ne pas rater**  
**Entrée : 3 € - Art. 27**

## **Mieux connaître notre conférencier**

Manu Janssen est actuellement Auditeur et Risk Manager du département « ONS » Belge (ONS pour Organisme National de Surveillance) en charge du monitoring qualité et de la surveillance des contrats "lanceurs" (Ariane, Soyouz et Vega) pour le compte de l'ESA (Agence Spatiale Européenne).

Il est, à ce titre, employé par l'Université de Liège au travers du Centre Spatial de Liège.

### **Son parcours**

Après des études d'ingénieur électromécanicien Filière Gestion industrielle et plusieurs formations complémentaires en sciences des matériaux puis un Master en management par la qualité, il a démarré sa carrière en 1991 dans une société de construction mécanique.

Formé aux techniques d'audit qualité interne et d'audit de tierce partie dans un groupe de renommée internationale, il a ensuite occupé les fonctions d'auditeur

principal et de formateur/évaluateur d'auditeur pour plusieurs groupes internationaux et en particulier le groupe Doncaster, un des leaders européens du titane et des alliages spéciaux destinés à l'aéronautique.

A cette époque, il a également été chargé de cours de management de la qualité à l'IFAG (Institut de la Francophonie pour l'Administration et la Gestion) à la New Bulgarian University de Sofia ainsi que des fonctions d'auditeur principal.

Sa carrière l'a éloigné pendant trois ans du monde « aérien » ... Trois ans durant lesquels il a participé au service qualité de Durobor à Soignies.

Juge social au Tribunal du Travail de Mons durant 10 ans, il occupe depuis 2010 les fonctions de Magistrat Conseiller à la Cour du Travail de Mons, juridiction d'appel des Tribunaux du Travail de Mons, Charleroi et Tournai.

Il préside également le Conseil d'administration de l'Agence Locale pour l'Emploi d'Ecaussinnes.

## Jeudis 9 et 23 février : atelier d'art floral



Cet atelier s'inspirera peut-être de la période carnavalesque pour réaliser de nouveaux montages où chaque participante mettra sa touche personnelle. Les deux groupes continueront à se réunir de 10 à 12 h et de 13 à 15h.

N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Dates des prochaines séances : 9 et 23 mars

**Marie-Christine Cuchet**

### Quelques citations proposées par Michel Loison

"Le monde est dangereux à vivre, non à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et qui laissent faire."

A. Einstein

"L'athée n'a pas de vérité à imposer aux autres. Il ne demande pas le respect, ni pour lui, ni pour ses idées. Il demande simplement la parole."

Johannes Robyn



## Istanbul, entre Laïcité et Islam

La Turquie du Président Erdogan nous interpelle, même plus... en raison de ses orientations sociales, politiques et religieuses

s'écartent des conceptions que nous défendons.

Un article publié dans le supplément de " l'Echo" présentant l'année 2016 en bref a retenu notre intérêt car il attire l'attention, nous pas sur la religion islamiste mais sur ce à quoi conduit la disparition de la séparation entre les Eglises et l'Etat sous la pression des courants intégristes. Nous vous présentons quasi intégralement le reportage de Stéphanie Fontenoy à Istanbul.

**Yvan Nicaise**

Alors que la purge qui a suivi le coup d'Etat manqué du 15 juillet a tenu en haleine la Communauté internationale, la Turquie d'Erdogan continue discrètement sa mue religieuse.

La mégapole s'Istanbul n'est pas épargnée, de l'école aux terrasses de café, en passant par l'administration. L'Islam sunnite gagne du terrain.

Le 29 mai dernier, un bruit court parmi les parents de l'école Ismail Tarman, à Istanbul. À la rentrée, cet établissement public de 1.100 élèves sera converti en Imam Hatip, une école confessionnelle. Un groupe de parents se mobilise. Ils font circuler une pétition dans le quartier. En 10 jours, ils récoltent 6.000 signatures, dont 970 de parents, contre la transformation de l'établissement, d'élèves. Ils organisent une veillée devant l'école. Mais rien n'y fait. En septembre, la transition est enclenchée. Progressivement, sur une période de quatre ans, le cursus va être modifié pour inclure une dizaine d'heures d'enseignement religieux. Les garçons et les filles qui entrent en se (premier niveau du secondaire en Turquie) étudient depuis le début de l'année scolaire 2016- 2017 dans des classes séparées. Pour ces derniers, l'apprentissage du Coran, de la vie du Prophète Mohamed et de l'arabe est obligatoire.

Un noyau d'irréductibles parents continue de se battre contre ce qu'ils considèrent comme une décision arbitraire et illégale des autorités. La Constitution turque garantit le principe de laïcité de l'État et le choix d'une éducation laïque. Selon l'avocate des parents en colère, Arzu Becerik, le ministère de l'Éducation nationale n'a donné aucune justification à son geste. ((Ismail Yannan est un très bon athénée et il n'existe aucune demande pour une école religieuse dans ce quartier, alors pourquoi ce changement?)), interroge-t-elle.

Autour d'un thé, les parents avancent une explication. Selon eux, le sort de leur école est un signal envoyé par le Parti de la Justice et du Développement (AKP) du président Erdogan aux électeurs du district, qui votent à 70% pour la principale formation d'opposition laïque, le Parti républicain du peuple (CHP) fondé par Mustafa Kemal Atatürk en 1923. «En changeant le système d'éducation, l'AHP veut capturer le quartier et imposer sa souveraineté», s'indigne l'un des parents. Depuis quelques années, le président Recep Tayyip Erdogan ne cache pas sa volonté de former de nouvelles générations pieuses en Turquie. Dans sa jeunesse, il a lui-même fréquenté les cours d'une Imam Hatip jusqu'au lycée. Le nombre de ces établissements professionnels à vocation religieuse, qui servaient à l'origine à la formation des imams, a explosé depuis l'arrivée de L'KP au pouvoir en 2002. À l'époque, 65.000 étudiants y étaient formés, contre plus d'un million aujourd'hui.

L'imposition de la laïcité en Turquie à partir de 1923 ne s'était pas faite sans mal. Par une série de réformes drastiques, le fondateur de la République, Mustapha Kemal dit Atatürk, a supprimé les médrassés (établissements d'enseignement islamique), remplacé le droit coranique, banni les signes religieux, comme le port du foulard, dans toutes les administrations publiques et à L'école, et transformé l'alphabet arabe en alphabet latin.

### **Le meilleur appel a la prière**

Le Diyanet, la direction des affaires religieuses de Turquie, est rattaché au bureau du Premier ministre, un poste assumé par Erdogan à partir de 2003 et jusqu'à son élection à la présidence de la République en 2014. Son budget, supérieur à celui du ministère de l'Intérieur, a quadruplé sous le mandat de l'ZKP. Le Diyanet gère la politique religieuse du pays. Ce département a, par exemple, interdit la vente d'alcool entre 22h et 6h du matin, augmenté la taxe sur les boissons alcoolisées et les cigarettes, freiné l'obtention des permis de vente d'alcool pour les restaurants. TI organise par ailleurs un concours du meilleur Adhan, ou appel à la prière, du pays. Les filles peuvent désormais porter le voile à l'école à partir du secondaire, les femmes voilées peuvent étudier et exercer dans tous les secteurs de la fonction publique, jusque dans les rangs de la police, de l'armée et de la justice. Le personnel des administrations est encouragé à se rendre régulièrement à la mosquée et à respecter le jeûne du Ramadan. Pour les célibataires, le mariage est lourdement suggéré. Le président turc fait régulièrement allusion au fait que la maternité est plus importante que la carrière pour les femmes, à qui il conseille de mettre au monde au moins trois enfants. Le chef de l'état a déclaré que la pilule contraceptive était une «trahison" et l'avortement, légal en Turquie depuis 1983, «un crime contre l'humanité)). De moins en moins d'hôpitaux publics

acceptent de pratiquer l'IVG. Récemment, un projet de loi qui aurait légalisé, dans certains cas, le viol sur mineur si l'agresseur épousait la victime, a été déposé au Parlement par des élus de l'AKP. Une levée de bouclier des associations féminines, aussi bien laïques que conservatrices, a permis de faire retirer la version actuelle de la loi. Cependant, le projet de loi devrait être soumis à nouveau au parlement au début de l'année 2017.

NDLR: La journaliste développe ensuite des exemples de cohabitation de plus en plus tendue entre les conservateurs et les progressistes. Relevons une déclaration d'un ancien caïd, accusé de meurtre ayant entamé une conversion radicale à l'Islam dans les années 60.

*"Erdogan est un homme, un vrai. Et il est intelligent. Il ne se courbe pas devant les dignitaires étrangers", se félicite-t-il.*

Q: Erdogan fait de la Turquie un pays plus islamique?

*"Et alors, nous sommes un pays musulman après tout. Je respecte votre religion, alors respectez la miennne»*

Q: Et les non-croyants? *«Nous allons tous nous présenter aux portes de Dieu», assure-t-il.* Au printemps prochain, l'octogénaire votera en faveur de la modification de la Constitution en vue de doter la Turquie d'un régime présidentiel fort à la place de la démocratie parlementaire actuelle.

Erdogan se donne aujourd'hui des airs de chef spirituel de la nation et au-delà. Sous son administration, 9.000 mosquées ont été construites, pour accommoder la croissance démographique du pays. Point culminant d'Istanbul, la colline de Çamhca, sur la rive asiatique de la ville, était le terrain favori des élites ottomanes. C'est ici que le président Erdogan a choisi de faire édifier la plus grande mosquée de Turquie, non loin de sa résidence privée. Le point de vue imprenable sur toute la ville est toujours recherché, surtout le soir, à en juger par le nombre de cadavres de bouteilles de vodka, de tequila et de raki, l'eau-de-vie turque à l'anis, qui jonchent les abords du chantier. L'imposante mosquée d'Erdogan est flanquée de six minarets (seule La Mecque en compte sept) et pourra accueillir, à son inauguration en 2017, plus de 30.000 fidèles. Même Soliman le Magnifique, à l'apogée de son empire, n'avait pas vu aussi grand.

## Reportage de Stéphanie Fontenoy, à Istanbul ("L'Echo")

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise  
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)

## Où va la justice ? Où va le justiciable ? Mais aussi...

Lors du JT de la RTB du 9 janvier dernier, Madame **Manuela Cadelli**, Présidente de l'association des Magistrats dénonçait, après bien d'autres, je cite " *l'entêtement cynique du gouvernement à refuser de respecter la loi qui fixe les cadres, soit le nombre de magistrats, greffiers et employés affectés à chaque structure*".

Déjà, en mars 2015, trois mille praticiens du droit se sont réunis au Palais Poelaert pour lancer l'alerte sur l'état de la justice tandis que L'Association syndicale des Magistrats (ASM) avait décidé d'attaquer l'Etat belge devant les tribunaux en raison du manque de moyens de la Justice.



Nous vivons des situations inadmissibles dans un Etat de droit.

En matière d'examen de dossiers, au pénal, il faut attendre plus de 2 ans avant que certains dossiers puissent être plaidés conduisant ainsi au dépassement du délai raisonnable, ce qui affaiblit les possibilités de sanction, et donc l'efficacité et la légitimité de l'action pénale.

La criminalité financière passe ainsi entre les mailles de la justice la rendant ainsi impuissante.

La situation n'est pas meilleure lorsque, ayant gagné un procès contre, notamment une compagnie d'assurances condamnée à vous verser une somme importante, celle-ci s'empresse d'aller en appel et le justiciable est reparti "pour un tour" de plusieurs années parfois.

Ayant besoin de son argent, les peu ou pas nantis, donc les plus pauvres, acceptent plutôt une transaction qui leur est toujours défavorable, étant ainsi les victimes d'une justice impuissante à remplir sa fonction.

Face à la dénonciation de situations inacceptables dans un Etat de droit, le ministre de la Justice a répondu, dans une carte blanche publiée dans le journal " Le Soir " du 7 juin 2016 : "*Faisons ensemble de notre retard une avance*".

Est-il capable de comprendre cette simple devise "*Qui n'avance pas recule*"?

Le bilan des atteintes portées depuis deux ans à l'institution est proprement dramatique.

Une nouvelle cure d'austérité a en effet été programmée sur quatre ans qui conduit à de graves déviances :

Deux libérations sont intervenues il y a 6 mois, à Gand et à Bruxelles, de personnes soupçonnées d'assassinat du fait de problèmes de procédure liés à cette austérité absurde qui rend impossible un travail rigoureux et efficace.

Le budget pour l'informatique a fait l'objet d'une diminution de 22 % en 2015 contraignant des magistrats à s'équiper sur leurs propres deniers. La situation se révèle ubuesque lorsque l'on apprend que les systèmes utilisés par les différents acteurs de la chaîne pénale ainsi ceux de la police et du parquet ne sont pas compatibles.

La vétusté de certains bâtiments laisse pantois. Le palais de justice de Bruxelles est cerné par les échafaudages depuis plus de trente ans. Le plafond de l'entrée située rue des Minimes s'est effondré de sorte que l'entrée par cette partie du Palais Poelaert est condamnée.

### **La justice, une exception ?**

Il faut malheureusement constater que ce que vit la justice n'est pas l'exception. Les budgets de la santé, de la sécurité sociale, des transports en commun, des administrations dans leur ensemble, des logements sociaux, de la culture, de l'éducation, en bref, de tout ce qui répond aux besoins et aux attentes légitimes des citoyens, subissent une "cure d'amaigrissement" qui risque de réveiller le vieil adage " ventre affamé n'a pas d'oreilles".

La toute récente enquête du journal "Le Soir" du 9 janvier, outre la partie qui constate que, dans la population, la peur de l'étranger domine, doublée désormais par la crainte de l'islam, rappelle aussi qu'il y a 20 ans, en abordant la perception que le citoyen a du rôle de la politique et des institutions, celui-ci exprimait le souhait de "Redonner du sens à la politique".

L'enquête relevait déjà que, je cite, *"Les Belges désespérés souhaitent majoritairement redonner un sens à leur existence, sans se laisser contaminer par le virus antidémocratique. Ils réclamaient la résorption de l'arriéré judiciaire. Ils soulignaient l'urgence de refaire de l'école la clé du progrès social. Ils rêvaient d'éthique financière et de démocratie participative pour en finir avec la partitocratie, la corruption, et redonner du sens à la politique"*.

Il n'est jamais trop tard pour que les choses changent, mais notre société n'a plus le temps d'attendre, de rêver ou de se résigner sous peine que les mots démocratie, solidarité, justice soient balayés par des conceptions d'extrême droite dont nos parents ou grands-parents gardent un affreux souvenir.

**Yvan Nicaise**

## Lundis 13 et 27 février : atelier d'aquarelle



Le nombre de participants à cet atelier a augmenté l'an dernier, ce qui est une source d'enrichissement, d'échanges de techniques et de conseils car, dans cet atelier, pas de compétition ; chaque création est source de bonheur collectif.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue.

Prochaines dates : 13 et 27 mars.

Anne-Marie André



### Permanence de notre Maison de la Laïcité

En raison de l'absence prolongée de l'employée de notre maison et afin de répondre à vos attentes - paiement de votre cotisation, réservation de repas ou activités, renseignements divers..., des permanences seront assurées par des membres du Conseil d'administration. Les jours et heures de permanence seront annoncés mensuellement dans "Le courrier laïque" et affichés en

façade de notre local.

Les appels sont toujours possibles au 064/44 23 26 ou au 0478/39 27 96 (Président Yvan Nicaise) ou par mail : yvnicaise41@gmail.com

### Permanences de février

Tous les mardis du mois de 10 à 12 heures, à partir du 7 février.

Tous les samedis du mois, de 10 à 12 heures.

Les lundis 13 et 27 février de 14 à 16h30.

## A votre agenda de mars 2017

### Vendredi 10 mars à 19 h 30

Conférence-débat "*Les limites de la liberté d'expression*"

par Benoit Van der Meerschen, Secrétaire général-adjoint du Centre d'Action Laïque

Entrée 3€, Art.27

A méditer...

Le concept de liberté d'expression peut-il être réduit à un absolu qui reviendrait à dire qu'elle est intangible par principe et en toutes circonstances ?

Le respect du sacré peut-il justifier que l'on s'autocensure ?

Tout doit-il pouvoir être discuté et critiqué ?

### Jeudi 16 mars à 20 heures

Ciné-débat : "Les suffragettes" de Sarah Gavron

Entrée: 4 €, Art.27 (une boisson offerte après le débat)

A méditer...

Le parcours de femmes pour obtenir le droit de vote a-t-il été universel ou propre à notre civilisation occidentale ?

Dans le combat pour l'égalité homme-femme, les femmes sont-elles prêtes à tout risquer : leur travail, leur maison, leurs enfants, et même leur vie : réalité ou fiction ?

### Lundi 20 mars : Les lundis du Préau

12h30 Repas mensuel

14h05 : "Escapade frivole", animation musicale par Franco Borriello, chanteur et musicien.

**La Maison de la Laïcité de Morlanwelz?**  
**Toujours des activités à mini-prix!**

**Repas du dimanche 5 février  
au profit de la  
Fête Laïque de la Jeunesse du Centre**

# Menu

**Apéritif maison (offert)**

\*\*\*

**Velouté Du Barry**

\*\*\*

**Rôti de tache noire de veau au miel  
et au vinaigre de Xeres et sa garniture  
Pommes Duchesse**

\*\*\*

**Assiette française**

\*\*\*

**Crêpe "Poire Belle Hélène"**

\*\*\*

**Café**

Participation : 27 € (moins de 12 ans : 13 €)  
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Date ULTIME de réservation : mercredi 1<sup>er</sup> février inclus au  
064/ 442326 ou au 0497/ 463493 (Mimie Lemoine).  
moyennant confirmation par paiement en nos locaux ou par  
virement au compte n° BE76 0682 1971 1895  
de l'ASBL Maison de la Laïcité - Morlanwelz  
Mentionner " nom et nombre de personnes"

**Notre Maison a besoin de votre soutien financier pour  
soutenir, par votre présence, la Fête Laïque de la  
Jeunesse du Centre qui fêtera ses 50 ans d'existence**